



Janvier 2020 : Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 13 janvier et dans le cadre du projet "Plantaud GeFiswiss" prévoyant la construction d'immeubles sur la parcelle N° 871, le conseil municipal a validé la convention à caractère social avec les copropriétaires afin d'assurer que le prix de location de 20 appartements soient maintenus à un montant inférieur (20 %) aux loyers effectifs des autres logements de ce projet.
- Lors de sa séance du 13 janvier, le conseil municipal a adjugé, au consortium SABECO SA / GASSER SA, les travaux de construction du passage inférieur de Volluz afin de garantir la sécurité de la liaison piétonne entre les zones urbaines de Monthey - Collombey, le Rhône et l'Etang des Mangettes.
- Lors de sa séance du 13 janvier, dans le cadre de la procédure de consultation cantonale, le conseil municipal a transmis ses remarques et observations relativement à l'avant-projet de révision de la loi d'application du code civil suisse et spécifiquement de la professionnalisation des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA).
- Lors de sa séance du 13 janvier, le conseil municipal a décidé de soutenir l'Association du Vieux-Monthey pour le traitement et la mise en valeur de son patrimoine et spécifiquement de ses objets culturels et historiques.
- Lors de sa séance du 13 janvier 2020, le conseil municipal a donné suite à la demande de l'Académie de police de Savatan relative à l'accueil sur une journée, fin janvier 2020, de trois policiers allemands au sein du corps de police de la ville de Monthey.
- Lors de sa séance du 20 janvier et afin de se conformer aux normes de la Fédération Internationale de Basketball (FIBA), le conseil municipal a décidé de modifier les panneaux contrôlant "le système des 24 secondes" à la salle de gymnastique du Reposieux. Il a adjugé ce travail à SWISS Timing LDT.
- Lors de sa séance du 20 janvier 2020, le conseil municipal a adjugé le mandat de suivi des travaux de transformation des vestiaires de la salle de gym du Reposieux au bureau d'architecture FOURNIER_MACCAGAN.
- Lors de sa séance du 20 janvier, le conseil municipal a décidé d'exécuter l'assainissement complet des installations de traitement d'eau ainsi que de la technique de la piscine du Reposieux. Il a adjugé ces travaux à la société JENZER+Partner AG.
- Lors de sa séance du 20 janvier, le conseil municipal a décidé de réaliser les travaux de mise en place du confinement hydraulique de la nappe alluviale pour l'assainissement du site contaminé "Giovanola". Il a adjugé ces travaux à l'entreprise ZUEBLIN Umwelttechnik GmbH.
- Lors de sa séance du 20 janvier, le conseil municipal a approuvé la convention entre le corps de sapeurs-pompiers de Monthey et l'Office cantonal du feu pour les prestations de service en cas de sinistres sur les routes nationales.

- Lors de sa séance du 27 janvier, le conseil municipal a décidé de procéder à la remise en état des trottoirs de la rue Monthéolo et de l'avenue de la Plantaud. Il a adjugé ces travaux à l'entreprise SABECO SA.
- Lors de sa séance du 27 janvier, le conseil municipal a décidé de remplacer la distribution électrique principale du quartier "Grand Clos", à la rue du Closillon. Il a adjugé ces travaux à l'entreprise PRADER LOSINGER SA.
- Lors de sa séance du 27 janvier et dans le cadre de la procédure de consultation cantonale, le conseil municipal a transmis ses remarques et observations relativement à l'avant-projet de révision de la loi sur la promotion de la culture (LPrC).
- Lors de sa séance du 27 janvier, le conseil municipal a accordé le droit de cité communal à 11 personnes.
- Lors de sa séance du 27 janvier, le conseil municipal a nommé, après consultation des groupements politiques, avec effet dès ce jour et pour la fin de la période administrative 2017-2020, 8 délégués de la commune de Monthey à l'assemblée générale extraordinaire du nouveau Centre Médico-Social régionalisé "CMS Bas-Valais", à savoir les personnes suivantes :
 - pour le parti Démocrate-Chrétien :
 - Mme Pascale ROSERENS;
 - Mme Isabelle COSANDEY;
 - pour le parti Libéral Radical :
 - Mme Christelle LOVISA;
 - M. Jean-Jo SILVETTI;
 - pour l'Alliance de Gauche :
 - Mme Eliane LAUNAZ PERRIN;
 - M. Dominique LUISIER;
 - pour l'Alternative pour Monthey :
 - Mme Ilsegret MESSERKNECHT;
 - M. Christian MULTONE.

Etabli et publié le 07.02.2020